

Face au drapeau

By

Jules Verne

Table des matières

I Healthful-House

II Le comte d'Artigas

III Double enlèvement

IV La goélette Ebba

V Où suis-je?

VI Sur le pont

VII Deux jours de navigation

VIII Back-Cup

IX Dedans

X Ker Karraje

XI Pendant cinq semaines

XII Les conseils de l'ingénieur Serkô

XIII À Dieu vat!

XIV Le Sword aux prises avec le tug

XV Attente

XVI Encore quelques heures

XVII Un contre cinq

XVIII À bord du Tonnant

I

Healthful-House

La carte que reçut ce jour-là -- 15 juin 189.. -- le directeur de l'établissement de Healthful-House, portait correctement ce simple nom, sans écusson ni couronne:

LE COMTE D'ARTIGAS

Au-dessous de ce nom, à l'angle de la carte, était écrite au crayon l'adresse suivante:

«À bord de la goélette Ebba, au mouillage de New-Berne, Pamplico-Sound.»

La capitale de la Caroline du Nord -- l'un des quarante-quatre États de l'Union à cette époque -- est l'assez importante ville de Raleigh, reculée de quelque cent cinquante milles à l'intérieur de la province. C'est grâce à sa position centrale que cette cité est devenue le siège de la législature, car d'autres l'égalent ou la dépassent en valeur industrielle et commerciale, -- telles Wilmington, Charlotte, Fayetteville, Edenton, Washington, Salisbury, Tarboro, Halifax, New-Berne. Cette dernière ville s'élève au fond de l'estuaire de la Neuze-river, qui se jette dans le Pamplico-Sound, sorte de vaste lac maritime, protégé par une

digue naturelle, îles et flots du littoral carolinien.

Le directeur de Healthful-House n'aurait jamais pu deviner pour quel motif il recevait cette carte, si elle n'eût été accompagnée d'un billet demandant pour le comte d'Artigas la permission de visiter son établissement. Ce personnage espérait que le directeur voudrait bien donner consentement à cette visite, et il devait se présenter dans l'après-midi avec le capitaine Spade, commandant la goélette Ebba.

Ce désir de pénétrer à l'intérieur de cette maison de santé, très célèbre alors, très recherchée des riches malades des États-Unis, ne pouvait paraître que des plus naturels de la part d'un étranger. D'autres l'avaient déjà visitée, qui ne portaient pas un aussi grand nom que le comte d'Artigas, et ils n'avaient point ménagé leurs compliments au directeur de Healthful-House. Celui-ci s'empressa donc d'accorder l'autorisation sollicitée, et répondit qu'il serait honoré d'ouvrir au comte d'Artigas les portes de l'établissement.

Healthful-House, desservie par un personnel de choix, assurée du concours des médecins les plus en renom, était de création privée. Indépendante des hôpitaux et des hospices, mais soumise à la surveillance de l'État, elle réunissait toutes les conditions de confort et de salubrité qu'exigent les maisons de ce genre, destinées à recevoir une opulente clientèle.

On eût difficilement trouvé un emplacement plus agréable que celui de Healthful-House. Au revers d'une colline s'étendait un parc de deux cents acres, planté de ces essences magnifiques que prodigue l'Amérique septentrionale dans sa partie égale en latitude aux groupes des Canaries et de Madère. À la limite inférieure du parc s'ouvrait ce large estuaire de la Neuze, incessamment rafraîchi par les brises du Pamplico-Sound et les vents de mer venus du large pardessus l'étroit lido du littoral.

Healthful-House, où les riches malades étaient soignés dans d'excellentes conditions hygiéniques, était plus généralement réservée au traitement des maladies chroniques; mais l'administration ne refusait pas d'admettre ceux qu'affectaient des troubles intellectuels, lorsque ces affections ne présentaient pas un caractère incurable.

Or, précisément, -- circonstance qui devait attirer l'attention sur Healthful-House, et qui motivait peut-être la visite du comte d'Artigas, -- un personnage de grande notoriété y était tenu, depuis dix-huit mois, en observation toute spéciale.

Le personnage dont il s'agit était un Français, nommé Thomas Roch, âgé de quarante-cinq ans. Qu'il fût sous l'influence d'une maladie mentale, aucun doute à cet égard. Toutefois, jusqu'alors, les médecins aliénistes n'avaient pas constaté chez lui une perte définitive de ses facultés intellectuelles. Que la juste notion des choses lui fit défaut dans les actes les plus simples de

l'existence, cela n'était que trop certain. Cependant sa raison restait entière, puissante, inattaquable, lorsque l'on faisait appel à son génie, et qui ne sait que génie et folie confinent trop souvent l'un à l'autre! Il est vrai, ses facultés affectives ou sensoriales étaient profondément atteintes. Lorsqu'il y avait lieu de les exercer, elles ne se manifestaient que par le délire et l'incohérence. Absence de mémoire, impossibilité d'attention, plus de conscience, plus de jugement. Ce Thomas Roch n'était alors qu'un être dépourvu de raison, incapable de se suffire, privé de cet instinct naturel qui ne fait pas défaut même à l'animal, -- celui de la conservation, -- et il fallait en prendre soin comme d'un enfant qu'on ne peut perdre de vue. Aussi, dans le pavillon 17 qu'il occupait au bas du parc de Healthful-House, son gardien avait-il pour tâche de le surveiller nuit et jour.

La folie commune, lorsqu'elle n'est pas incurable, ne saurait être guérie que par des moyens moraux. La médecine et la thérapeutique y sont impuissantes, et leur inefficacité est depuis longtemps reconnue des spécialistes. Ces moyens moraux étaient-ils applicables au cas de Thomas Roch? il était permis d'en douter, même en ce milieu tranquille et salubre de Healthful-House. En effet, l'inquiétude, les changements d'humeur, l'irritabilité, les bizarreries de caractère, la tristesse, l'apathie, la répugnance aux occupations sérieuses ou aux plaisirs, ces divers symptômes apparaissaient nettement. Aucun médecin n'aurait pu s'y méprendre, aucun traitement ne semblait capable de les guérir ni de les atténuer.

On a justement dit que la folie est un excès de subjectivité, c'est-à-dire un état où l'âme accorde trop à son labeur intérieur, et pas assez aux impressions du dehors. Chez Thomas Roch, cette indifférence était à peu près absolue. Il ne vivait qu'en dedans de lui-même, en proie à une idée fixe dont l'obsession l'avait amené là où il en était. Se produirait-il une circonstance, un contre-coup qui «l'extérioriserait», pour employer un mot assez exact, c'était improbable, mais ce n'était pas impossible.

Il convient d'exposer maintenant dans quelles conditions ce Français a quitté la France, quels motifs l'ont attiré aux États-Unis, pourquoi le gouvernement fédéral avait jugé prudent et nécessaire de l'interner dans cette maison de santé, où l'on noterait avec un soin minutieux tout ce qui lui échapperait d'inconscient au cours de ses crises.

Dix-huit mois auparavant, le ministre de la Marine à Washington reçut une demande d'audience au sujet d'une communication que désirait lui faire ledit Thomas Roch.

Rien que sur ce nom, le ministre comprit ce dont il s'agissait. Bien qu'il sût de quelle nature serait la communication, quelles prétentions l'accompagneraient, il n'hésita pas, et l'audience fut immédiatement accordée.

En effet, la notoriété de Thomas Roch était telle que, soucieux

des intérêts dont il avait charge, le ministre ne pouvait hésiter à recevoir le solliciteur, à prendre connaissance des propositions que celui-ci voulait personnellement lui soumettre.

Thomas Roch était un inventeur, -- un inventeur de génie. Déjà d'importantes découvertes avaient mis sa personnalité assez bruyante en lumière. Grâce à lui, des problèmes, de pure théorie jusqu'alors, avaient reçu une application pratique. Son nom était connu dans la science. Il occupait l'une des premières places du monde savant. On va voir à la suite de quels ennuis, de quels déboires, de quelles déceptions, de quels outrages même dont l'abreuvèrent les plaisantins de la presse, il en arriva à cette période de la folie qui avait nécessité son internement à Healthful-House.

Sa dernière invention concernant les engins de guerre portait le nom de Fulgurateur Roch. Cet appareil possédait, à l'en croire, une telle supériorité sur tous autres, que l'État qui s'en rendrait acquéreur serait le maître absolu des continents et des mers.

On sait trop à quelles difficultés déplorables se heurtent les inventeurs, quand il s'agit de leurs inventions, et surtout lorsqu'ils tentent de les faire adopter par les commissions ministérielles. Nombre d'exemples, -- et des plus fameux, -- sont encore présents à la mémoire. Il est inutile d'insister sur ce point, car ces sortes d'affaires présentent parfois des dessous

difficiles à éclaircir. Toutefois, en ce qui concerne Thomas Roch, il est juste d'avouer que, comme la plupart de ses prédécesseurs, il émettait des prétentions si excessives, il cotait la valeur de son nouvel engin à des prix si inabordables qu'il devenait à peu près impossible de traiter avec lui.

Cela tenait, -- il faut le noter aussi, -- à ce que déjà, à propos d'inventions précédentes dont l'application fut féconde en résultats, il s'était vu exploiter avec une rare audace. N'ayant pu en retirer le bénéfice qu'il devait équitablement attendre, son humeur avait commencé à s'aigrir. Devenu défiant, il prétendait ne se livrer qu'à bon escient, imposer des conditions peut-être inacceptables, être cru sur parole, et, dans tous les cas, il demandait une somme d'argent si considérable, même avant toute expérience, que de telles exigences parurent inadmissibles.

En premier lieu, ce Français offrit le Fulgurateur Roch à la France. Il fit connaître à la commission ayant qualité pour recevoir sa communication en quoi elle consistait. Il s'agissait d'une sorte d'engin autopulsif, de fabrication toute spéciale, chargé avec un explosif composé de substances nouvelles, et qui ne produisait son effet que sous l'action d'un déflagrateur nouveau aussi.

Lorsque cet engin, de quelque manière qu'il eût été envoyé, éclatait, non point en frappant le but visé, mais à la distance de quelques centaines de mètres, son action sur les couches

atmosphériques était si énorme, que toute construction, fort détaché ou navire de guerre, devait être anéantie sur une zone de dix mille mètres carrés. Tel était le principe du boulet lancé par le canon pneumatique Zalinski, déjà expérimenté à cette époque, mais avec des résultats à tout le moins centuplés.

Si donc l'invention de Thomas Roch possédait cette puissance, c'était la supériorité offensive ou défensive assurée à son pays. Toutefois l'inventeur n'exagérait-il pas, bien qu'il eût fait ses preuves à propos d'autres engins de sa façon et d'un rendement incontestable? Des expériences pouvaient seules le démontrer. Or, précisément, il prétendait ne consentir à ces expériences qu'après avoir touché les millions auxquels il évaluait la valeur de son Fulgurateur.

Il est certain qu'une sorte de déséquilibre s'était alors produit dans les facultés intellectuelles de Thomas Roch. Il n'avait plus l'entière possession de sa cérébralité. On le sentait engagé sur une voie qui le conduirait graduellement à la folie définitive. Traiter dans les conditions qu'il voulait imposer, nul gouvernement n'aurait pu y condescendre.

La commission française dut rompre tout pour parler, et les journaux, même ceux de l'opposition radicale, durent reconnaître qu'il était difficile de donner suite à cette affaire. Les propositions de Thomas Roch furent rejetées, sans qu'on eût à craindre, d'ailleurs, qu'un autre État pût consentir à les

accueillir.

Avec cet excès de subjectivité qui ne cessa de s'accroître dans l'âme si profondément bouleversée de Thomas Roch, on ne s'étonnera pas que la corde du patriotisme, peu à peu détendue, eût fini par ne plus vibrer. Il faut le répéter pour l'honneur de la nature humaine, Thomas Roch était, à cette heure, frappé d'inconscience. Il ne se survivait intact que dans ce qui se rapportait directement à son invention. Là-dessus, il n'avait rien perdu de sa puissance géniale. Mais en tout ce qui concernait les détails les plus ordinaires de l'existence, son affaissement moral s'accroissait chaque jour et lui enlevait la complète responsabilité de ses actes.

Thomas Roch fut donc éconduit. Peut-être alors eût-il convenu d'empêcher qu'il portât son invention autre part... On ne le fit pas, et ce fut un tort.

Ce qui devait arriver, arriva. Sous une irritabilité croissante, les sentiments de patriotisme, qui sont de l'essence même du citoyen, -- lequel avant de s'appartenir appartient à son pays, -- ces sentiments s'éteignirent dans l'âme de l'inventeur déçu. Il songea aux autres nations, il franchit la frontière, il oublia l'inoubliable passé, il offrit le Fulgurateur à l'Allemagne.

Là, dès qu'il sut quelles étaient les exorbitantes prétentions de Thomas Roch, le gouvernement refusa de recevoir sa communication.

Au surplus, la Guerre venait de mettre à l'étude la fabrication d'un nouvel engin balistique et crut pouvoir dédaigner celui de l'inventeur français.

Alors, chez celui-ci, la colère se doubla de haine, -- une haine d'instinct contre l'humanité, -- surtout après que ses démarches eurent échoué vis-à-vis du Conseil de l'Amirauté de la Grande-Bretagne. Comme les Anglais sont des gens pratiques, ils ne repoussèrent pas tout d'abord Thomas Roch, ils le tâtèrent, ils le circonvinrent. Thomas Roch ne voulut rien entendre. Son secret valait des millions, il obtiendrait ces millions, ou l'on n'aurait pas son secret. L'Amirauté finit par rompre avec lui.

Ce fut dans ces conditions, alors que son trouble intellectuel empirait de jour en jour, qu'il fit une dernière tentative vis-à-vis de l'Amérique, -- dix-huit mois environ avant le début de cette histoire.

Les Américains, encore plus pratiques que les Anglais, ne marchandèrent pas le Fulgurateur Roch, auquel ils accordaient une valeur exceptionnelle, étant donné la notoriété du chimiste français. Avec raison, ils le tenaient pour un homme de génie, et prirent des mesures justifiées par son état -- quitte à l'indemniser plus tard dans une équitable proportion.

Comme Thomas Roch donnait des preuves trop visibles d'aliénation mentale, l'administration, dans l'intérêt même de son invention,

jugea opportun de l'enfermer.

On le sait, ce n'est point au fond d'un hospice de fous que fut conduit Thomas Roch, mais à l'établissement de Healthful-House, qui offrait toute garantie pour le traitement de sa maladie. Et, cependant, bien que les soins les plus attentifs ne lui eussent point manqué, le but n'avait pas été atteint jusqu'à ce jour.

Encore une fois, -- il y a lieu d'insister sur ce point, -- c'est que Thomas Roch, si inconscient qu'il fût, se ressaisissait lorsqu'on le remettait sur le champ de ses découvertes. Il s'animait, il parlait avec la fermeté d'un homme qui est sûr de lui, avec une autorité qui imposait. Dans le feu de son éloquence, il décrivait les qualités merveilleuses de son Fulgurateur, les effets vraiment extraordinaires qui en résulteraient. Quant à la nature de l'explosif et du déflagrateur, les éléments qui le composaient, leur fabrication, le tour de main qu'elle nécessitait, il se retranchait dans une réserve dont rien n'avait pu le faire sortir. Une ou deux fois, au plus fort d'une crise, on eut lieu de croire que son secret allait lui échapper, et toutes les précautions avaient été prises... Ce fut en vain. Si Thomas Roch ne possédait même plus le sentiment de sa propre conservation, du moins s'assurait-il la conservation de sa découverte.

Le pavillon 17 du parc de Healthful-House était entouré d'un jardin, ceint de haies vives, dans lequel Thomas Roch pouvait se

promener sous la surveillance de son gardien. Ce gardien occupait le même pavillon que lui, couchait dans la même chambre, l'observait nuit et jour, ne le quittait jamais d'une heure. Il épiait ses moindres paroles au cours des hallucinations qui se produisaient généralement dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil, il l'écoutait jusque dans ses rêves.

Ce gardien se nommait Gaydon. Peu de temps après la séquestration de Thomas Roch, ayant appris que l'on cherchait un surveillant qui parlât couramment la langue de l'inventeur, il s'était présenté à Healthful-House, et avait été accepté en qualité de gardien du nouveau pensionnaire.

En réalité, ce prétendu Gaydon était un ingénieur français nommé Simon Hart, depuis plusieurs années au service d'une société de produits chimiques, établie dans le New-Jersey. Simon Hart, âgé de quarante ans, avait le front large, marqué du pli de l'observateur, l'attitude résolue qui dénotait l'énergie jointe à la ténacité. Très versé dans ces diverses questions auxquelles se rattachait le perfectionnement de l'armement moderne, ces inventions de nature à en modifier la valeur, Simon Hart connaissait tout ce qui s'était fait en matière d'explosifs, dont on comptait plus de onze cents à cette époque, -- et il n'en était plus à apprécier un homme tel que Thomas Roch. Croyant à la puissance de son Fulgurateur, il ne doutait pas qu'il fût en possession d'un engin capable de changer les conditions de la guerre sur terre et sur mer, soit pour l'offensive, soit pour la

défensive. Il savait que la folie avait respecté en lui l'homme de science, que dans ce cerveau, en partie frappé, brillait encore une clarté, une flamme, la flamme du génie. Alors il eut cette pensée: c'est que si, pendant ses crises, son secret se révélait, cette invention d'un Français profiterait à un autre pays que la France. Son parti fut pris de s'offrir comme gardien de Thomas Roch, en se donnant pour un Américain très exercé à l'emploi de la langue française. Il prétexta un voyage en Europe, il donna sa démission, il changea de nom. Bref, heureusement servie par les circonstances, la proposition qu'il fit fut acceptée, et voilà comment, depuis quinze mois, Simon Hart remplissait près du pensionnaire de Healthful-House l'office de surveillant.

Cette résolution témoignait d'un dévouement rare, d'un noble patriotisme, car il s'agissait d'un service pénible pour un homme de la classe et de l'éducation de Simon Hart. Mais -- qu'on ne l'oublie pas -- l'ingénieur n'entendait en aucune façon dépouiller Thomas Roch, s'il parvenait à surprendre son invention, et celui-ci en aurait le légitime bénéfice.

Or, depuis quinze mois, Simon Hart, ou plutôt Gaydon, vivait ainsi près de ce dément, observant, guettant, interrogeant même, sans avoir rien gagné. D'ailleurs, il était plus que jamais convaincu de l'importance de la découverte de Thomas Roch. Aussi, ce qu'il craignait, par-dessus tout, c'était que la folie partielle de ce pensionnaire dégénérât en folie générale, ou qu'une crise suprême anéantît son secret avec lui.

Telle était la situation de Simon Hart, telle était la mission à laquelle il se sacrifiait tout entier dans l'intérêt de son pays.

Cependant, malgré tant de déceptions et de déboires, la santé de Thomas Roch n'était pas compromise, grâce à sa constitution vigoureuse. La nervosité de son tempérament lui avait permis de résister à ces multiples causes destructives. De taille moyenne, la tête puissante, le front largement dégagé, le crâne volumineux, les cheveux grisonnants, l'oeil hagard parfois, mais vif, fixe, impérieux, lorsque sa pensée dominante y faisait briller un éclair, une moustache épaisse sous un nez aux ailes palpitantes, une bouche aux lèvres serrées, comme si elles se fermaient pour ne pas laisser échapper un secret, la physionomie pensive, l'attitude d'un homme qui a longtemps lutté et qui est résolu à lutter encore -- tel était l'inventeur Thomas Roch, enfermé dans un des pavillons de Healthful-House, n'ayant peut-être pas conscience de cette séquestration, et confié à la surveillance de l'ingénieur Simon Hart, devenu le gardien Gaydon.